

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

76002
Objet

Répartition des
Fonds Scolaire pour
l'année 1974/1975

DATE DE CONVOCATION

19 janvier 1976

DATE D'AFFICHAGE

19 janvier 1976

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 20

Nombre de votants 22

Extrait du Registre des Délibérations
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante seize
le vingt trois janvier à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, Melle FOUCHE, MM. BUJARD, BOCHET,
DUFOUR, COLLE, NAULIN, LARGETEAU, MONTRON, DOIREAU, LACHAUD-ERLAWU,
DOMECQ, BOUCHET, Mme BIDEAU, MM. BARRIERE, PAPEAU, BOUTET, TAP,
Mme FAVIERE

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. STIPAL par M. TETARD
DELAIR par Me DUFOUR

Absents : MM. de LIPKOWSKI, BARDE, BROTRÉAU, RIVIERE

Monsieur MONTRON a été élu Secrétaire.

Par lettre du 5 août 1975, M. le Préfet a fait connaître que
les fonds scolaires attribués à la Commune, au titre de l'année
scolaire 1974/1975 s'élevaient à 33 870 FR, se décomposant
comme suit :

- Enseignement pré-scolaire	8 290 FR
- Enseignement élémentaire	14 030 FR
- Enseignement du 1er Cycle du 2ème Degré	11 550 FR

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU les programmes d'emploi présentés par les chefs
d'établissements concernés,

DECIDE :

- d'accepter la répartition suivante :

1°/ Première urgence :

- Etablissements préseolaires (école
Maternelle Maine-Geoffroy)
Financement de grosses réparations 2 487 FR,00

- Etablissements du 1er Degré (Ecole
élémentaire Maine-Geoffroy)
Financement de grosses réparations 4 910,50 FR

A REPORTER .. 7 397, 50 --

REPORT	7 397 FR,50
- Etablissement du 2ème Degré (C.E.S. ZOLA) Financement de grosses réparations	11 550,00 FR

2°/ Deuxième urgence:

- Acquisition et renouvellement du matériel collectif d'enseignement et du mobilier scolaire	
- Etablissements du 1er degré (Ecoles élémentaires) 1 403 élèves x 6,50 F ,par élève	9 119,50 FR
- Etablissements pré-scolaires (écoles maternelles) 829 élèves x 7,00 F par élève	5 803,00 FR
<hr/>	
TOTAL GENERAL CORRESPONDANT AU CREDIT ALLOUE	33 870,00 FR
<hr/>	

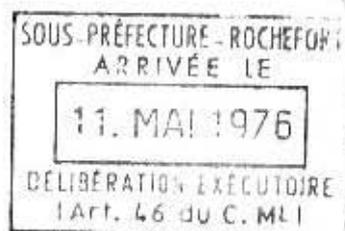
Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre MM. les Membres présents à la séance

Pour extrait conforme au Registre

Pour le Maire
Le Premier Adjoint,



Guy TETARD





PREFECTURE
DE LA
CHARENTE-MARITIME

Direction des Finances et
des Collectivités Locales

3ème Bureau

Fonds Scolaires
Année 19 74 19 75

1er cycle du second degré

Montant de la dotation :
11 550,00 F

Commune de ROYAN

Etablissement C.E.S. ZOLA

Arrondissement administratif : ROCHEFORT S/MER

Canton : ROYAN

Arrondissement financier : ROCHEFORT S/MER

Perception : ROYAN

PROGRAMME D'EMPLOI

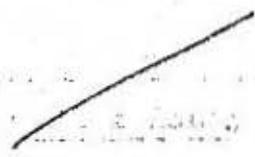
(Décret n° 65-335 du 30 avril 1965)

Nature des besoins	Crédit envisagé
<u>Ordre de priorité de l'utilisation</u>	
1°) <u>Construction et réparation des bâtiments scolaires</u>	11 550,00
- Financement de grosses réparations : C.E.S. ZOLA	
2°) <u>Acquisition et renouvellement du matériel collectif d'enseignement et du mobilier scolaire</u>	
A REPORTER	
	11 550,00 F
	./...

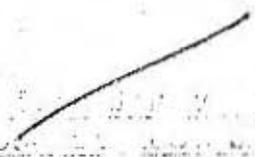
3°) Service des annuités d'emprunts contractés avant le 1er octobre 1965
(indiquer date et montant de l'emprunt)



4°) Achat de livres et de fournitures scolaires



5°) Equipements d'éducation physique et sportive



TOTAL GENERAL... 11 550,00 F

Avis de H. l'Inspecteur d'Académie :

Fait à ROYAN le 3 Février 1976

Avis favorable à l'approbation,
La Rochelle, le 18 FEV. 1976
L'Inspecteur d'Académie,

Pour l'inspecteur d'Académie et p.o.
Le Conseiller Administratif

J. BAURAUD

Pour LE MAIRE, (1)
Le Premier Adjoint, Guy TETARD
Le chef d'établissement (2)



Approuvé conformément à la délibération de la Commission Départementale en date du

13 AVR. 1976

LA ROCHELLE, le 3 AVR. 1976

LE PREFET,
Pour le Préfet et par autorisation,
l'Attaché, Chef du 3ème Bureau,



1) Lorsqu'il s'agit d'un établissement communal.
2) Lorsqu'il s'agit d'un établissement public nationalisé.

PREFECTURE
DE LA
CHARENTE-MARITIME



Direction des Finances et
des Collectivités Locales

3ème Bureau

Fonds scolaires
Année 19⁷⁴ - 19⁷⁵

1er degré

Montant de la dotation
14 030 FR

Commune de ROYAN

Arrondissement administratif ROCHEFORT / M

Canton de ROYAN

Arrondissement financier de ROCHEFORT S/MER

Perception de ROYAN

PROGRAMME D'EMPLOI (décret n° 65-335 du 30 avril 1965)

Nature des besoins	Crédit envisagé
<u>Ordre de priorité de l'utilisation</u>	
1°) <u>Construction et réparation des bâtiments scolaires</u>	
- Ecole élémentaire de MAINE-GEOFFROY : FINANCEMENT de grosses réparations	4 910,50 FR
2) <u>Acquisition et renouvellement du matériel collectif d'enseignement et du mobilier scolaire</u>	
- Ecole de Filles La Clairière	1 131,00 F
- Ecole de garçons La Clairière	1 163,50 F
- Ecole de Filles & Garçons MAINE-Geoffroy	1 202,50 F
- Ecole de Garçons Louis BOUCHET	1 124,50 F
- Ecole de Filles Louis BOUCHET	1 118,00 -
- Ecole de Garçons Faupigné	890,50 -
- Ecole Pelletan	1 306,50 -
- Ecole Jules Ferry	1 183,00 -
A REPORTER	14 030,00 F
	.../...

Report

14 030,00 F

3°) Service des annuités d'emprunts contractés avant le 1er octobre 1965
(indiquer date et montant de l'emprunt)

4°) Achat de livres et de fournitures scolaires

5°) Equipements d'éducation physique et sportive annexés aux établissements scolaires

TOTAL GENERAL.....

14 030 ,00 F

Fait à

le 3 FEVRIER 1976

Avis de M. l'Inspecteur d'Enseignement Primaire :

Favacelle *Inspecteur Départemental*
de l'Enseignement Primaire

W. J. J. J.

Avis de M. l'Inspecteur d'Académie.



LE MAIRE
Le Premier Adjoint,
Guy TETARD

Approuvé conformément à la délibération de la Commission départementale en date du

113 AVR. 1976

Avis favorable à l'approbation.

La Rochelle, le 18 FEB. 1976

L'inspecteur d'Académie,

Pour l'inspecteur d'Académie et p.o.

Le Conseiller Administratif

J.B. BRAUD
J.B. BRAUD /

LA ROCHELLE, le 6 MAR 1976

LE PREFET,

Pour le Préfet et par autorisation
L'Attaché, Chef du 3ème Bureau,

A. S. A. S.
A. S. A. S.



PREFECTURE

de la
CHARENTE-MARITIME

Direction des Finances
et des
Collectivités locales

3ème Bureau

FONDS SCOLAIRES

Année 1974 - 1975

Enseignement préscolaire

Montant de la dotation : 8 290 FR

COMMUNE de : ROYAN

Arrondissement administratif : ROCHEFORT S/MER

Canton : ROYAN

Arrondissement financier : ROCHEFORT S/MER

Perception : ROYAN

PROGRAMME D'EMPLOI (décret n° 65.335 du 30 avril 1965)

Nature des besoins	crédit envisagé
<u>ORDRE DE PRIORITE DE L'UTILISATION</u>	
1° <u>Construction et réparation des bâtiments scolaires</u>	
- Ecole maternelle MAINE-GEOFFROY : financement de grosses réparations	
2° <u>Acquisition et renouvellement du matériel collectif d'enseignement et du mobilier scolaire</u>	2 487,00 F
- Ecole Maternelle MAINE-GEOFFROY	959,00 F
- Ecole Maternelle de l'YEUSE	1 155,00 F
- Ecole Maternelle de La Clairière	980,00 F
- Ecole Maternelle Jules FERRY	1 470,00 F
- Ecole Maternelle Louis BOUCHET	1 239,00 F
A REPORTER	8 290,00 F
	./..

report

8 290 FR,00

3° Service des annuités d'emprunts contractés avant le 1er octobre 1965
(indiquer date et montant de l'emprunt)

4° Achat de livres et de fournitures scolaires

5° Equipement d'éducation physique et sportive annexés aux établissements scolaires

TOTAL GENERAL

8 290 ,00 F

FAIT A

ROYAN

le 3 FEVRIER 1976



POUR LE MAIRE,
Le Premier Adjoint,

Guy TETARD

Avis de M. l'Inspecteur
d'Enseignement Primaire :

16.2.76

Inspectrice Département de l'Éducation Nationale
Écoles Maternelles

[Signature]

Approuvé conformément à la délibération
de la Commission départementale en date
du 13 1976

Avis de M. l'Inspecteur
d'Académie :

Avis favorable
à l'approbation

La Rochelle, le 18 FEV. 1976

L'Inspecteur d'Académie.

Four l'inspecteur d'Académie et p.a.

Le Conseiller Administratif

J. BARRAUD

LA ROCHELLE, le 8 1976

LE PREFET,

Pour le Préfet et par autorisation
l'Attaché, Chef du 3ème Bureau,



[Signature]

LA ROCHELLE